

# Autonomie, liberté ... égalité ?

Un stage  
**snes**  
F.S.U.

**L'autonomie des établissements est-elle compatible  
avec la démocratisation du second degré,  
et le respect de notre expertise professionnelle ?**

Les équipes  
sont libres  
de faire  
tout ce qu'elles  
veulent



SI TOUTEFOIS ça  
RESTE DANS LE  
CADRE DE CE QUE  
JE VEUX BIEN  
QU'ELLES FASSENT

**IMPORTANT !**

*Afin de respecter les capacités d'accueil et de restauration du lycée, le nombre de participant-e-s est limité à 90.*

*Inscription obligatoire sur le site (rubrique STAGES SYNDICAUX), via le formulaire dédié : <http://lille.snes.edu/spip.php?article3107>*

**Vendredi 22 décembre 2017**  
**au lycée Kernanec**  
**de Marcq-en-Baroeul 9 h – 17 h**

S'il est un concept qui fait l'objet d'un large consensus politique, c'est bien celui de l'autonomie, dont les vertus quasi magiques seraient le remède à tous les maux qui affectent l'Ecole : c'est au nom d'une autonomie accrue que le nouveau Ministre « assouplit » la réforme du collège, et entend « moderniser » le bac ...

Dans le quotidien des personnels, accroître « l'autonomie » pourrait signifier encore plus de pressions managériales, plus d'injonctions et moins de liberté pédagogique, mais aussi davantage de concurrence et d'inégalités.

**L'autonomisation des établissements, censée donner plus de liberté,  
peut-elle être autre chose qu'un outil de contrôle des personnels  
et d'application des réformes ?**

L'autorisation d'absence est de droit. Pour participer à ce stage, il vous suffit de déposer le courrier adressé au Recteur au secrétariat de l'établissement **le mercredi 22 novembre au plus tard**. Contact : [s3il@sn.es.edu](mailto:s3il@sn.es.edu)